



COMMUNIQUÉ

Aînés morts étouffés : des pistes de solutions en orthophonie

MONTREAL, le 28 janvier 2015 – L'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec (OOAQ) est extrêmement préoccupé par la nouvelle parue plus tôt cette semaine. «Il est temps que l'on parle de cette problématique qui concerne aussi les personnes à domicile et celles qui sont à l'hôpital», insiste Marie-Pierre Caouette, présidente et directrice générale de l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec (OOAQ). L'Ordre réitère sa collaboration au ministre de la Santé pour le déploiement de soins de qualité, mieux adaptés aux besoins de la population.

Orthophonie : des liens étroits entre la déglutition et la parole

Les difficultés à avaler (dysphagie) peuvent survenir chez les adultes, notamment suite à un AVC (30 à 45%), à un traumatisme crânien (20 à 50%) ou une maladie dégénérative comme le Parkinson (50%). Elles s'installent aussi chez les aînés qui présentent certaines formes de démence. «Ce sont les mêmes muscles : les lèvres, la langue, les joues, qui sont impliqués pour mastiquer et avaler que pour parler», explique Mme Caouette. Elle souligne que des liens très étroits existent entre la déglutition, la respiration, la mastication, la parole et la voix, ce qui fait de l'orthophoniste, un expert dans l'évaluation et le traitement des troubles complexes de la déglutition.

Population vieillissante : des besoins spécifiques

De 30 à 50% des personnes hébergées en CHSLD présenteraient des troubles de la déglutition (dysphagie). Près de 70% des résidents en CHSLD présentent aussi suffisamment de difficultés à parler, à comprendre, à lire ou à écrire pour nécessiter une attention individuelle de la part du personnel soignant durant les activités quotidiennes, dont le moment des repas. Quatre personnes sur cinq, dont près de la moitié n'est pas identifiée, présentent aussi des troubles auditifs. Ces troubles ont des répercussions qui vont au-delà de la communication : réduction de l'autonomie et de la qualité de vie, sous-évaluation de la capacité cognitive réelle, prestation de soins inadéquates, sécurité à risque, difficulté à faire connaître ses dernières volontés. Les problématiques entourant les repas en sont l'illustration.

Les orthophonistes : des joueurs essentiels à l'équipe soignante

L'orthophoniste peut former adéquatement le personnel soignant et les familles à identifier rapidement les signes d'indices d'un trouble de la déglutition. En effet, plusieurs personnes aspirent la nourriture dans les poumons de façon silencieuse, sans étouffement, ce qui peut causer une pneumonie et entraîner la mort. Après une évaluation de la capacité à avaler de façon sécuritaire les différents aliments et des capacités de communication, incluant la compréhension des consignes de sécurité, l'orthophoniste est en mesure de conseiller de façon adaptée à chacune des personnes et de soutenir l'équipe et les proches. Dans plusieurs cas,

les traitements de l'orthophoniste permettent d'améliorer la déglutition et de revenir à une alimentation plus attrayante et sécuritaire. Ce processus s'effectue en collaboration avec les intervenants de plusieurs disciplines.

Les orthophonistes : encore trop peu présents dans les CHSLD

La présidente de l'OOAQ déplore le fait que très peu d'orthophonistes travaillent en CHSLD à l'heure actuelle. Elle souligne que le nombre d'orthophonistes est en plein essor au Québec. Des 2350 orthophonistes, seulement 1500 travaillent pour l'ensemble des établissements du réseau de la santé avec une grande variabilité selon les régions. «Pour répondre aux besoins réels de la population du Québec en termes de sécurité, d'autonomie et de qualité de vie, les orthophonistes et les audiologistes doivent être davantage présents sur tout le continuum de soins», insiste Mme Caouette. «La qualité et la sécurité des soins chez les aînés doivent trouver leur place, au même titre que la prévention auprès des enfants, le renforcement de la première ligne, les services de réadaptation pour favoriser la réussite scolaire, l'accès à l'emploi et le maintien à domicile» conclut-elle.

À propos de l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec

L'OOAQ est un organisme régi par le *Code des professions* dont la mission est d'assurer la protection du public au regard du domaine d'exercice de ses membres. Il est notamment chargé de contrôler l'accès aux professions d'orthophoniste et d'audiologiste, de soutenir le maintien et le développement de la compétence de ses membres et de surveiller leur exercice professionnel. L'OOAQ contribue également à l'amélioration de la qualité de vie de la population québécoise en s'impliquant dans différents dossiers publics en lien avec la santé et l'éducation.

- 30 -

Source : Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec (OOAQ)

Renseignements :

Anne-Marie Johnson, adjointe à la présidence, direction générale et communications

Téléphone : 514 282-9123 poste 301

Courriel : amjohnson@ooaq.qc.ca

Site internet de l'OOAQ : www.ooaq.qc.ca